



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP MPI - EP2 - Réalisation d'ouvrages courants - Session 2021

Correction de l'examen CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation - Épreuve EP2

Académie : [À compléter par le correcteur]

Session : 2021

Diplôme : CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation

Matière : Épreuve EP2 : Réalisation d'Ouvrages Courants

Durée : 15 heures

Coefficient : 8

Correction exercice par exercice / question par question

PARTIE 1 : Approvisionnement et sécurisation du chantier

Cette partie nécessite de vérifier les conditions matérielles et de sécurité avant de débuter les travaux.

1.1 Etablir la liste des matériaux à mettre en œuvre :

Il est demandé d'identifier les matériaux spécifiques nécessaires pour chaque phase de réalisation. Le barème est de 12 points.

- **Phase 1: Construire l'ossature**
 - Montants métalliques
 - Rails métalliques
- **Phase 2: Isoler thermiquement la cloison**
 - Laine de verre ou polystyrène
- **Phase 3: Fixer les parements de la cloison**
 - Panneaux de plâtre BA13
- **Phase 4: Traiter les joints**
 - Joint de finition et colle

Montants, rails, laine de verre, panneaux BA13, joint de finition.

1.2 Quels sont les deux intervenants avec lesquels vous allez devoir coordonner votre intervention ?

Il s'agit ici d'identifier deux intervenants clés dans le projet. Le barème est de 3 points.

1. Électricien
2. Plombier

1.3 Etablir le quantitatif des matériaux à mettre en œuvre :

Il faut donner les longueurs et quantités pour chaque matériau. Le barème est de 9 points.

Calculs à effectuer :

- **M48 (longueur unitaire 2.5 mètres)**

- Longueur totale : 10 mètres (4 montants de 2.5m = 10 m) - 4 unités

- **BA13 standard (120cm x 250cm)**

- A: Nombre de plaques = 6 (pour 3m² - chaque plaque couvre 3m² environ)
- B: Nombre de plaques = 2 (pour le plafond)
- C: Quantité totale de BA13 = 8 plaques (total de A et B)

- **R48 (longueur unitaire 3 mètres)**

- Longueur totale : 9 mètres (3 rails de 3m = 9 m) - 3 unités

M48: 4 unités, BA13: 8 unités, R48: 3 unités.

1.4 Identifier les dangers et appliquer les mesures de préventions pour chaque situation :

Il s'agit de lister les risques et mesures préventives. Le barème est de 16 points.

- **Ravitaillement des plaques de plâtre :**

- Risque : TMS
- Mesure préventive : Formation à la manutention, utiliser des chariots.

- **Fixation des rails avec cloueur gaz :**

- Risque : Bruit
- Mesure préventive : Protection auditive obligatoire.

- **Vissage au plafond :**

- Risque : Chute de hauteur
- Mesure préventive : Utilisation d'échafaudages et harnais de sécurité.

- **Réalisation dans une pièce exiguë :**

- Risque : Chute de plein pied
- Mesure préventive : Maintien de l'espace de circulation dégagé.

TMS: Chariot, Bruit: Protection auditive, Chute: Échafaudage, Espace exigu: Circulation dégagée.

PARTIE 2 : Réaliser les travaux

Cette partie concerne la réalisation concrète de la cloison.

MODE OPÉRATOIRE CONSEILLÉ

Journée 1 : Tracer, débiter et fixer.

Journée 2 : Vissage et collage des bandes.

Journée 3 : Finition et nettoyage.

Travaux réalisés conformément aux étapes indiquées.

Méthodologie et conseils

- Organisez votre temps pour chaque phase de la tâche, assurez-vous de ne pas dépasser la durée indiquée pour chaque journée.
- Vérifiez régulièrement les mesures et l'alignement pour assurer la conformité avec les exigences du plan.

- Révisez les standards de sécurité avant chaque intervention pour maîtriser les risques potentiels.
- Gardez votre espace de travail propre et ordonné pour éviter les accidents.
- Assurez-vous de bien comprendre les instructions de chaque phase avant de commencer.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.